

## ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER ... LES COMPETENCES

### EVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS : REDIGER SON DOCUMENT UNIQUE

#### ➤ OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène
- Analyser et maîtriser les risques à travers la méthode HACCP
- Mettre en œuvre le plan de maîtrise sanitaire et les actions correctives

#### ➤ PROGRAMME

##### **I. Définition**

Dangers, risques, lésions  
AT/MP, RPS

##### **II. L'analyse à postériori**

Découvrir et comprendre le mécanisme de l'AT/MP  
Les composants de l'AT/MP et leurs définitions  
La ligne du temps, la modélisation de l'AT/MP  
Les enquêtes de recherche des causes

##### **III. L'analyse a priori**

Identifier les risques sur le travail réel  
Identifier la situation dangereuse, la situation de travail normal  
Inventorier tous les composants du risque  
L'évaluation des risques et document unique

##### **IV. Les méthodes à travers les visites**

Les 3 valeurs essentielles  
L'observation du travail réel, l'écoute

##### **V. Les outils**

L'outil d'identification des risques (OIR)  
Les composants du risque  
L'évaluation par la cotation

##### **VI. Mettre en place un plan d'actions hiérarchisés**

L'impact humain  
L'impact organisationnel  
L'impact financier

##### **VII. Proposer des mesures**

Les outils  
L'aide à la recherche des mesures de prévention  
Les critères de stabilité

## ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER ... LES COMPETENCES

<b>Durée (j/h)</b>	<b>Publics</b>	<b>Pré-requis</b>	<b>Méthodes pédagogiques</b>	<b>Modalités pédagogiques</b>	<b>Prix net</b>
2 jours / 14 heures	Chef d'entreprise, opérateurs, salariés ayant en charge la prévention et la sécurité dans l'entreprise conformément à la loi n°2011 du 20 Juillet 2011	Aucun	Participative et découverte à travers des ateliers et mises en situation	Présentiel Distanciel Mixte	Sur devis
Sera délivrée à l'issue de la formation : 1/ Un certificat de réalisation décrivant les compétences travaillées 2/ L'OIR et l'ARMP					

Maj : Janv 2024